

CAI EAS
210F

Hebdo Canada



Volume 6, N° 25
(Hebdomadaire)

le 21 juin 1978

Le Canada interdit la présence de bateaux de pêche américains en eaux canadiennes	1
Remise du prix de la Banque royale	2
Suites données à la Conférence des premiers ministres	3
Réfugiés argentins au Canada	3
Participation canadienne à la Foire d'Art de Bologne	3
Commission d'enquête sur le congé-éducation	4
Aide fédérale à une usine québécoise de munitions	4
Doctorats honorifiques de l'Université Laval	4
John McLennan, parmi les grands savants du XXe siècle	4
Congrès de l'association France-Canada - Le Canada s'explique	5
Emplois d'été pour étudiants	5
Troisième coupe d'affilée pour les Canadiens!	6
Paris-Moscou en bicyclette	6
La chronique des arts	7
Programme d'information touristique pour les handicapés	8
Nouvelles brèves	8

Le Canada interdit la présence de bateaux de pêche américains en eaux canadiennes

Dans une déclaration faite aux Communes le 2 juin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé que le Canada avait donné ordre aux exploitants de bateaux de pêche américains de quitter les eaux canadiennes à compter du 4 juin à midi; cette décision fait suite aux difficultés que connaissent les négociations canado-américaines relatives à l'accord intérimaire réciproque sur les pêches.

M. Jamieson a indiqué que le Canada avait pris cette mesure à regret, mais qu'elle semblait toutefois, dans les circonstances, la meilleure façon de maintenir un équilibre entre les intérêts des deux pays en matière de pêche.

Dans ces conditions, le gouvernement des États-Unis a pris des mesures identiques à l'endroit des bateaux canadiens qui pêchaient dans les eaux américaines, déclarant qu'il regrettait la décision du gouvernement canadien et qu'il n'avait d'autre choix que d'interdire ses eaux aux pêcheurs canadiens toutes les fois que l'interdiction canadienne frapperait les pêcheurs américains.

Les négociations entre les deux pays doivent reprendre le 18 juin.

Voici le texte de la déclaration faite par M. Jamieson à la Chambre des communes:

Au cours des dernières semaines, le gouvernement s'est heurté à plusieurs difficultés dans l'application de l'Accord intérimaire réciproque de 1978 sur la pêche entre le Canada et les États-Unis, sur la côte du Pacifique comme sur celle de l'Atlantique.

Les causes du problème

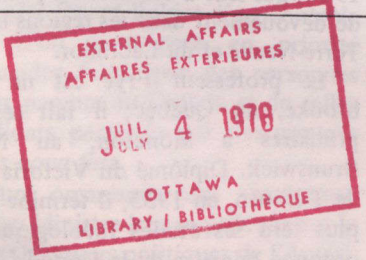
Sur la côte du Pacifique, le problème tient aux conditions auxquelles les pêcheurs canadiens seraient autorisés à pêcher le saumon à la traîne au large des côtes de l'État de Washington.

Sur la côte de l'Atlantique, le problème concerne la pêche libre de la pétoncle et du pollock, dans la région du golfe du Maine/Banc de Georges, par les pêcheurs américains, et ce que nous considérons comme des niveaux excessifs de prises américaines permises pour la morue et l'aiglefin.

Ces difficultés ont été étudiées lors d'une réunion des représentants canadiens et américains (Washington, le 28 avril) ainsi que lors des réunions des négociateurs spéciaux sur les frontières maritimes canado-américaines qui se sont tenues à Ottawa, les 11 et 12 mai, et à Washington,

le 26 mai. A cette dernière réunion et lors de conversations subséquentes, il est devenu évident que ces problèmes ne pouvaient être réglés de façon à protéger les intérêts canadiens. Mes collègues et moi avons dû conclure que les États-Unis ne peuvent appliquer l'Accord de pêche provisoire de 1978 d'une manière qui préserve et protège les intérêts de nos pêcheurs. C'est pourquoi le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures a convoqué l'ambassadeur des États-Unis et lui a remis une note diplomatique précisant que le gouvernement du Canada n'entend pas, pour le moment, poursuivre l'application provisoire de l'Accord et, par conséquent, que les navires de pêche américains ne pourront continuer leurs activités dans les zones de pêche canadiennes après midi le 4 juin. Les États-Unis prendront évidemment les mêmes mesures contre les navires canadiens qui pêchent dans leurs eaux.

Le gouvernement a pris cette mesure à regret. Dans les circonstances, elle nous semble toutefois la meilleure façon de maintenir un équilibre entre nos intérêts de pêche respectifs. Je suis convaincu que nous pourrons tomber d'accord sur des



Ce jour...
en 1749, était fondée la ville d'Halifax par les 2 544 immigrants d'origine britannique que le gouverneur Cornwallis avait fait venir en Nouvelle-Écosse.

Les Américains amateurs de pêche sportive sont les bienvenus

M. Roméo Leblanc, ministre des Pêches et de l'Environnement, a annoncé, le 6 juin, que même si le Canada avait fermé l'accès à ses eaux aux pêcheurs américains, l'interdiction ne s'appliquait pas aux Américains qui pratiquent la pêche sportive.

Un sondage sur la pêche à la ligne publié le 20 mai montre qu'en 1975 des 6,4 millions d'adeptes de la pêche sportive au Canada plus d'un million venaient principalement des États-Unis.

mesures de police qui nous permettront d'éviter toute confrontation dans les régions frontalières.

Nécessité d'un accord à long terme

Les problèmes que nous pose l'accord provisoire montrent clairement la nécessité d'en arriver sans délai à un règlement de la question des frontières maritimes et à un accord de pêche à long terme. Mes collègues et moi croyons toujours que la négociation d'un accord global sur les frontières maritimes et les ressources connexes est la meilleure façon d'assurer une gestion rationnelle et mutuellement avan-

tageuse des ressources maritimes des régions frontalières canado-américaines.

Le gouvernement savait au départ que la négociation d'un tel accord global entraîne des problèmes difficiles à concilier sur le plan des intérêts régionaux et industriels. Par ailleurs, il est devenu évident qu'un accord équilibré et équitable ne peut être conclu si tous les intéressés insistent pour que toutes leurs demandes soient satisfaites. Les difficultés qui ont amené la présente décision du Canada sont la meilleure preuve de la nécessité de remplacer un accord intérimaire général sans arrangement institutionnel par un accord global permanent liant toutes les questions et prévoyant des mécanismes efficaces d'interprétation et de règlement des différends.

Reprise des négociations

M. l'ambassadeur Cadieux a été autorisé à reprendre les négociations; il a pris contact avec le négociateur américain, M. l'ambassadeur Cutler, et tous deux ont convenu que la suspension de l'accord intérimaire ne doit ni ne devrait nuire à leurs négociations qui, comme vous l'aurez constaté dans les rapports communs publiés en octobre et en mars, ont jeté les bases d'un accord global. Ainsi, dans un échange de lettres que nous rendons public, les deux négociateurs ont

convenu de reprendre leurs discussions sur l'accord à long terme. Ils ont prévu pour les 19 et 20 juin la première d'une série de réunions qui doivent déboucher dans les meilleurs délais sur des recommandations relatives à un accord global.

Remise du prix de la Banque royale

Le professeur H. Northrop Frye, âgé de 65 ans, que d'aucuns considèrent comme "le plus éminent humaniste" canadien dans le secteur de la littérature anglaise, a été choisi cette année lauréat du prix de la Banque royale.

Le professeur Frye, qui enseigne à l'Université de Toronto, est le quatorzième Canadien à recevoir ou à partager le prix en espèces de \$50 000 accompagné d'une médaille d'or, présenté chaque année par la Banque royale du Canada dans le but de rendre hommage à un citoyen canadien "qui, par ses hautes réalisations, a contribué au bien-être de l'humanité et servi le bien commun".

Le professeur Frye enseigne la littérature anglaise au Victoria College, à Toronto, depuis près de 40 ans. Auteur de seize ouvrages et de centaines d'essais, d'articles et d'études; il a également reçu des titres honorifiques de 27 universités.

Les lauréats précédents du prix de la Banque royale sont le regretté Dr Wilder Penfield, neurochirurgien; C.J. Mackenzie, ingénieur; Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger; Morley Callaghan, romancier; Arthur Erickson, architecte; le Dr Gustave Gingras, spécialiste de la rééducation; J.A. Corry, éducateur; Jean Gascon, comédien et metteur en scène; R. Keith Downey et Baldur R. Stefansson, spécialistes en culture des sols; Mlle Mary Pack, l'une des pionnières de la Société canadienne contre l'arthrite et le rhumatisme; et les docteurs Tony Paddon et Gordon Thomas, co-lauréats du Prix 1977, qui leur a été décerné pour leur vie de dévouement dans les régions isolées de Terre-Neuve et du Labrador.

Le professeur Frye est né à Sherbrooke, au Québec; il fait ses études primaires à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Diplômé du Victoria College, de Toronto, en 1933, il termine trois ans plus tard ses études théologiques et est ordonné ministre de la United Church. Il poursuit ensuite des études supérieures à l'Université d'Oxford, avant de revenir comme chargé de cours au Victoria College, dont il fut par la suite directeur.



Le Cap Harrison, l'une des plus récentes acquisitions de la flottille des patrouilleurs de pêche, est utilisé pour surveiller le respect des règlements de pêche au large des côtes de Terre-Neuve. Ce bateau de 36 m peut atteindre une vitesse de plus de 20 noeuds.

Suites données à la Conférence des premiers ministres

Le 10 avril, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a fait parvenir à ses homologues provinciaux une lettre faisant le point sur les progrès accomplis par le gouvernement fédéral dans ses engagements pris lors de la Conférence des premiers ministres tenue en février. M. Trudeau y informe ses collègues des points suivants:

- une lettre officielle a été envoyée au Conseil économique du Canada lui demandant d'analyser l'évolution des prix et des coûts, pour une période de temps limitée, après la levée des contrôles, de concert avec les gouvernements provinciaux;
- on met sur pied, actuellement, un système officiel d'échange d'informations, entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, sur la rémunération dans le secteur public;
- le ministre de l'Industrie et du Commerce a invité ses homologues provinciaux, de même que les représentants du monde des affaires et du travail, et des milieux universitaires, à participer au choix de 23 groupes de travail créés pour améliorer le rendement économique de l'industrie manufacturière, de la construction et du tourisme au Canada;
- pour ce qui est des Négociations commerciales multilatérales, le gouvernement

fédéral a entrepris une nouvelle série de consultations auprès des provinces pour discuter des offres étrangères qui sont d'un intérêt particulier pour certaines provinces;

- on étudie présentement la forme que pourrait prendre la participation du gouvernement fédéral à la campagne "d'achat de produits canadiens";
- le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie a entrepris les premières démarches pour organiser sous peu des discussions fédérales-provinciales sur la nécessité d'accroître considérablement la recherche et le développement dans l'industrie canadienne;
- le gouvernement fédéral a pris des mesures pour accélérer la réalisation des grands projets touchant le domaine de l'énergie, et annoncés en février, en particulier le projet hydro-électrique de Gull Island sur le cours inférieur du fleuve Churchill, celui de l'exploitation de l'énergie marémotrice, d'autres projets dans l'ouest du Canada, de même que celui du pipeline du Nord;
- dans le secteur agricole, plusieurs travaux menés en commun sont déjà en cours afin d'en arriver à des accords sur des questions telles que l'harmonisation des programmes fédéraux-provinciaux en

matière de stabilisation;

- le ministre fédéral des Pêches proposera la formation d'un comité des ministres des Pêches de l'Atlantique;
- un comité a terminé l'étude de différents mécanismes permettant de mettre en oeuvre la proposition de financement "global" des programmes dans le domaine de l'habitation et a fait rapport aux ministres responsables au fédéral et au provincial;
- le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a pris des mesures pour donner suite à la priorité accordée par les premiers ministres à la consolidation des programmes de formation et de placement de la main-d'oeuvre et à l'amélioration de la collaboration fédérale-provinciale en matière de création d'emploi et de perspectives de travail pour les jeunes.

En outre, le premier ministre émet l'opinion que:

- les premiers ministres devraient conserver comme cadre de leurs discussions sur les questions d'économie nationale l'élaboration d'une stratégie économique à moyen terme;
- une conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances pourrait être utile pour faire le point sur la situation économique à court terme;
- l'on devrait poursuivre la recherche de moyens qui amélioreraient l'efficacité des mécanismes de relance de cette conférence, au fédéral comme au provincial.

Réfugiés argentins au Canada

Le ministre d'Emploi et Immigration Canada, M. Bud Cullen, a annoncé le 16 mai qu'en vertu d'un programme spécial, jusqu'à 100 prisonniers politiques de l'Argentine, et leur famille, seront admis au Canada en tant que réfugiés.

M. Cullen a précisé que cette initiative s'ajoute au programme actuel concernant l'Amérique latine et que les personnes sélectionnées feront l'objet d'un contrôle sérieux. L'on s'occupera en priorité des demandes faites par des personnes ayant des parents au Canada et de celles des candidats parrainés par des groupes canadiens *bona fide*.

Plusieurs organismes ont récemment exprimé au Ministre leur inquiétude sur le sort des prisonniers politiques de l'Amérique du Sud. M. Cullen a exprimé l'espoir que ces groupements pourront considérer des offres d'assistance à l'établissement, aux termes du régime de parrainage.

Participation canadienne à la Foire d'Art de Bologne

Le ministère des Affaires extérieures a de nouveau accordé cette année une aide financière à cinq organismes canadiens d'arts plastiques invités à participer à la Foire d'Art de Bologne qui s'est tenue du 1er au 6 juin. Cette manifestation internationale d'envergure a pour objet de rassembler les principales tendances de l'art contemporain et de donner un aperçu global des plus récentes recherches, notamment dans le domaine des arts plastiques.

Sur recommandation du Comité consultatif du ministère pour les relations culturelles avec l'étranger, chargé de conseiller et d'aviser le ministère sur ses programmes destinés à faciliter la participation d'artistes canadiens à des manifestations culturelles à l'étranger, une aide financière a été octroyée à quatre revues d'art et à l'Association des galeries parallèles canadiennes (ANNPAC) pour leur

participation à la Foire de Bologne.

Les revues d'art sont: *Parachute* et *Vie des Arts* de Montréal, *les Presses du Nova Scotia College of Art and Design* d'Halifax et *File Magazine*, revue publiée par le groupe Art Metropole de Toronto.

Les membres d'ANNPAC (Association des galeries parallèles canadiennes) ont exposé les oeuvres et les publications d'artistes axées sur la recherche et les nouvelles formes d'expression artistique. Sept membres d'ANNPAC étaient présents à la Foire; il s'agit de *Véhicule Art* (Montréal), la *galerie Powerhouse* (Montréal), *A Space* (Toronto), la *Music Gallery* (Toronto), *Western Front Society* (Vancouver), le *Video Inn* (Vancouver) et la *Photographers' Gallery* (Saskatoon).

Le ministère a défrayé en partie le coût du voyage des représentants canadiens de même que celui de la location des kiosques.

Commission d'enquête sur le congé-éducation

Le ministre du Travail a annoncé, le 2 juin, l'établissement d'une Commission d'enquête sur le congé-éducation et la productivité.

La Commission est composée de: M. Roy J. Adams, professeur adjoint en relations industrielles et président du comité des relations industrielles et de personnel de la faculté de la gestion des affaires à l'Université McMaster à Hamilton (Ontario) (président de la Commission); M. Robert Bouchard, de la Fédération du travail du Québec (vice-président); et M. J.W. Henley, de la Planification des ressources humaines, Westinghouse Canada Ltée (vice-président).

Le mandat de la Commission est de:

— chercher à savoir si le public est au courant du congé-éducation, s'il s'y intéresse et s'il est prêt à lutter pour l'obtenir;

— examiner les pratiques courantes au Canada et ailleurs;

— recevoir des mémoires de personnes intéressées, exposant leurs idées sur les divers régimes de congés à des fins éducatives;

— évaluer la rentabilité des congés-éducation et leur effet sur la productivité et l'emploi;

— faire des recommandations sur la ou les politiques gouvernementales que pourraient proposer les travailleurs et les employeurs, selon ce qui leur semble approprié.

Cette commission d'enquête est la troisième qu'annonce le ministère cette année. Les deux autres concernaient la négociation sectorielle ainsi que les réductions de personnel et les mises à pied.

Aide fédérale à une usine québécoise de munitions

Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer, a annoncé récemment à Québec le lancement d'un programme visant à améliorer et à moderniser les Industries Valcartier Incorporée, usine de munitions pour les armes portatives située à Courcellette (Québec).

Le programme, dont le coût estimatif s'élève à \$18 millions, s'étendra sur cinq ans et sera financé grâce à un accord de partage des coûts conclu entre le gouvernement et la compagnie. Le gouvernement fédéral, par l'entremise du ministère de l'Industrie et du Commerce, y affectera une somme de \$10 millions, dont \$5 millions devront être remboursés.

Cette société, seul fournisseur canadien de munitions militaires de petit calibre et de douilles de gros calibre, emploie 1 250 ouvriers dont 900 travaillent à la production de munitions militaires.

Le financement des Industries Valcartier fait partie d'un programme gouvernemental visant à assurer l'auto-suffisance canadienne dans le secteur de la production de munitions requises par les Forces armées canadiennes. En vertu de ce programme, un plan de modernisation et de mise à jour des principales installations de production de munitions au Canada s'échelonne sur les cinq prochaines années.

Doctorats honorifiques de l'Université Laval

A l'occasion de la cérémonie de la collation des grades, le 3 juin, l'Université Laval, à Québec, a décerné des doctorats honorifiques à trois personnalités canadiennes: M. Marsh Jeanneret, auteur de nombreux écrits sur l'histoire canadienne et sur l'édition, directeur des Presses de l'Université de Toronto pendant 24 ans, a reçu un doctorat d'université. Un doctorat *honoris causa* ès arts a été attribué à M. Alphonse Ouimet, pionnier de la télévision au Canada, ancien président de la société Radio-Canada et actuel président du Conseil d'administration de Telesat, organisme responsable du lancement, en 1972, du premier satellite géostationnaire canadien. Enfin, M. Jon Vickers, célèbre ténor canadien, a reçu un doctorat d'honneur en musique.

John McLennan, parmi les grands savants du XXe siècle

Un Canadien, aujourd'hui presque oublié dans son propre pays, compte au nombre des grands savants du XXe siècle, écrit Marcus Van Steen dans la revue *Canadian Scene*. En 1925, M. John Cunningham McLennan recevait la médaille d'or de la Royal Society of London et, en 1935, était fait chevalier par le roi George V. Aujourd'hui, cependant, seule nous le rappelle une plaque érigée à Stratford en Ontario, près de l'école où il enseigna pendant trois ans, épargnant l'argent qui allait lui permettre d'entreprendre des études universitaires.

Né à Ingersoll (Ontario), John McLennan est le fils d'un meunier à la fortune plutôt modeste. Dès son jeune âge, il manifeste de brillantes aptitudes; ce n'est pourtant qu'à 33 ans, en 1899, qu'il parvient à s'inscrire à l'Université de Toronto. Lorsqu'il en ressort avec une mention très honorable en physique et en mathématiques, il accepte le poste de professeur qu'on lui offre sur les lieux.

La recherche radiologique en est alors à ses premières heures; en 1896, des savants français avaient découvert la radioactivité, des Allemands travaillaient déjà avec les rayons X, et en Angleterre, un groupe d'éminents savants dirigé par Lord Rutherford et Sir Oliver Lodge explorait le monde de l'atome. Pendant un an, M. McLennan visite les divers laboratoires et, à son retour à Toronto, se

plonge avec enthousiasme dans la nouvelle science. En 1903, il découvre les rayons cosmiques, particules radioactives de l'espace interstellaire jusque-là insoupçonnées et qui atteignent la terre.

L'Université de Toronto doit son bâtiment de la physique à M. McLennan qui non seulement le conçut, mais encore recueillit les fonds nécessaires à son érection. Le bâtiment, inauguré en 1910, prit son nom. Au dire de Lord Rutherford, il s'agissait d'un des meilleurs laboratoires de recherche du monde. Au début de l'an dernier, il a été détruit par un incendie qui n'y a laissé que la charpente; reconstruit depuis, il a été rebaptisé Sir Sandford Fleming Building.

Pendant la Première Guerre mondiale, M. McLennan travaille pour l'Amirauté britannique et invente le premier dispositif efficace de détection magnétique des sous-marins. De retour à Toronto en 1925, il perce le mystère des aurores boréales.

M. McLennan consacre les dernières années de sa vie à la recherche appliquée des radiations dans le traitement du cancer. Il meurt en 1935 à l'âge de 68 ans, à peine quelques mois après avoir reçu du roi, à Buckingham Palace, le titre de Sir. Dans une nécrologie publiée par le *Times* de Londres, Rutherford a dit de la vie de M. McLennan qu'elle était une légende dans l'histoire de la science.

Congrès de l'association France-Canada — Le Canada s'explique

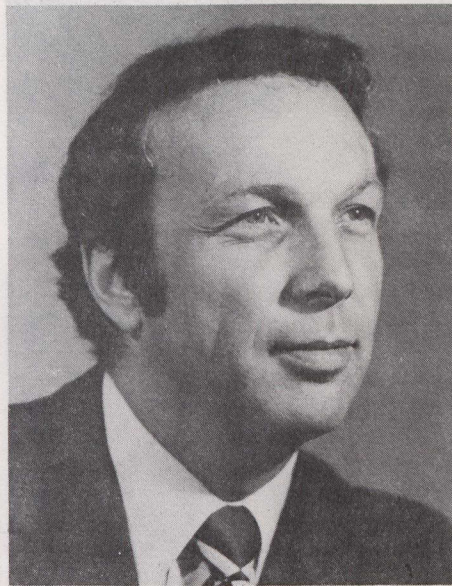
“Le français progresse au Canada grâce aux efforts du gouvernement fédéral mais aussi grâce à sa vitalité propre (et) à la fierté nouvelle qu'éprouvent tous les Canadiens devant cette richesse que leur donne la diversité culturelle de leur pays”, a affirmé M. Jean-Pierre Goyer, envoyé spécial du premier ministre du Canada au trente-huitième congrès de l'association France-Canada qui s'est tenu du 28 avril au 1er mai à Dijon (France).

M. Goyer, qui est ministre des Approvisionnement et Services, ainsi que conseiller du secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour les questions relatives aux pays francophones, s'est attaché, au cours de son discours, à répondre aux arguments le plus souvent invoqués par les tenants de l'indépendance du Québec.

Ainsi, à l'idée que le Québec est “une colonie au sein de la fédération canadienne”, M. Goyer a répondu que “c'est ignorer délibérément les efforts qu'ont faits les Canadiens français qui acquièrent une place de plus en plus large dans toutes les sphères d'activités. C'est aussi ignorer que la province de Québec, comme les autres provinces canadiennes, possède une grande autonomie dans la plupart des secteurs qui affectent directement la population”.

Réfutant ensuite l'argument selon lequel l'indépendance du Québec garantirait l'avenir de la langue et de la culture françaises au Québec, M. Goyer a fait remarquer que “la Constitution lui confère pleine juridiction dans le domaine de l'éducation et lui permet de légiférer dans plusieurs domaines...connexes”. Le ministre a ajouté que de plus en plus d'anglophones parlent le français et que ce mouvement ira en s'accroissant, grâce à la politique fédérale en ce domaine. “Soulignons, a-t-il dit, que les provinces se sont engagées à enseigner le français” et que “en plus de sa politique sur les langues officielles, le gouvernement fédéral s'est efforcé de mettre en place des structures permettant aux créateurs et aux groupes culturels de s'exprimer en toute liberté”.

Abordant le troisième argument, soit le droit du Québec à l'autodétermination et à l'indépendance, M. Goyer a rappelé que si le régime fédéral permet de profiter des avantages économiques et politiques de l'union, sans enlever aux collectivités qui y cohabitent leurs caractères distinctifs, il est de plus “un ferment d'union”:



M. Jean-Pierre Goyer

“Il se crée une identité, une conscience d'appartenance qui transcende à plus ou moins brève échéance le fondement matériel de la première alliance... Cette alliance ne prend forme que si les droits des groupes fondateurs sont protégés, si leur identité culturelle est préservée, si leur autonomie est respectée. C'est cela la véritable autodétermination. C'est en cela que je considère que le Québec s'est déjà “autodéterminé”, en adhérant à la confédération canadienne.

“On vous dira peut-être, a continué le ministre, qu'il ne s'est pas créé au Québec de conscience d'appartenance au Canada et que, par conséquent, l'autodétermination initiale était fictive et que le contrat doit être renégocié... Je vous répondrai d'abord que tous les sondages, jusqu'à maintenant, démentent cette assertion. Si ce sentiment d'appartenance n'existait pas, pourquoi la majorité des Québécois se prononce-t-elle régulièrement en faveur du fédéralisme canadien? C'est précisément parce que la majorité des Québécois ne veut pas couper les ponts, parce que personne ne veut quitter la famille”.

M. Goyer a appuyé ses affirmations sur un sondage effectué par l'Institut québécois d'opinion publique (juin 1977); la question posée sous une forme favorable aux “séparatistes” portait sur la “souveraineté-association”: 28,4 p.c. seulement des Québécois ont répondu positivement alors que 58,3 p.c. se sont déclarés opposés à cette idée. D'autre part, 61,9 p.c.

des jeunes de 18 à 24 ans sont opposés à l'idée de la “souveraineté-association.”

Enfin, M. Goyer a conclu en disant qu'il était conscient que les Québécois désiraient des changements, tout comme d'ailleurs les Canadiens des provinces de l'Ouest ou ceux des Maritimes mais, a conclu M. Goyer “il importe de regarder la réalité en face: les Québécois veulent des changements tout en restant au sein de la Confédération. Changement ne signifie pas rupture”.

Une délégation canadienne de 55 membres venus de six des dix provinces a participé au congrès. Parmi les membres l'on notait la présence de Mme Thérèse Casgrain, sénateur, et le président de la branche canadienne de l'Association, M. Bernard Wilhelm, professeur à l'Université de Regina (Saskatchewan).

A l'issue des débats, l'organisation de stages entre les deux pays a été décidée. Une vingtaine de jeunes Français seront ainsi invités l'été prochain à se rendre au Canada, notamment dans des entreprises agricoles. L'envoi au Canada d'ensembles folkloriques français, de préférence à l'organisation de tournées théâtrales coûteuses limitées à quelques grandes villes, a été mis à l'étude.

A l'occasion du banquet de clôture, M. Adolphe Chauvin, sénateur français, président de l'association France-Canada, a célébré l'unité du Canada et exhorté les Français et les Canadiens à entretenir des relations fraternelles.

Emplois d'été pour étudiants

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mlle Monique Bégin, a annoncé, le 23 mai qu'elle avait approuvé 210 projets, se montant à \$913 053,61, dans le cadre du Programme d'emplois d'été pour étudiants.

Grâce à ces projets, environ 433 étudiants de tout le Canada obtiendront un emploi d'été auprès des associations de santé et autres groupes bénévoles qui ont obtenu des subventions. Le Programme d'emplois d'été pour étudiants dans le domaine de la santé est une initiative de la Direction générale des programmes de la santé du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Sur 563 demandes qui ont été reçues, 37 p.c. ont pu être acceptées. Les subventions ont été réparties en fonction de la population et des conditions régionales d'emplois d'été pour étudiants.

Troisième coupe d'affilée pour les Canadiens!



Radieux après la victoire, le capitaine des Canadiens fait le tour de la patinoire du Boston Garden, tenant bien haut la coupe Stanley. A ses côtés, de gauche à droite, Yvon Lambert, Réjean Houle et Guy Lafleur.

Les Canadiens de Montréal ont remporté leur troisième coupe Stanley consécutive en triomphant des Bruins de Boston par 4 à 1 au cours de la sixième rencontre de la série finale qui a eu lieu à Boston le 25 mai.

Mario Tremblay, qui avait assisté à la plupart des matches des séries éliminatoires de la Ligue nationale de Hockey à la tribune de la presse, a compté deux buts pour le Tricolore. Steve Shutt et Réjean Houle en ont également marqué chacun un.

Le gardien de but Ken Dryden, des Canadiens de Montréal, a été choisi le meilleur joueur de la Ligue nationale de hockey en 1978. Le président de Seagrams Distillery lui a remis un trophée et un chèque de \$10 000.

C'est la vingt et unième fois que l'équipe de Montréal gagne le trophée tant convoité et la dix-neuvième depuis que la coupe est devenue, en 1927, l'emblème de la suprématie de la Ligue nationale de hockey.

Il s'agit aussi de la sixième victoire consécutive du Canadien à l'étranger: Montréal a enlevé le championnat des séries pour la dernière fois au Forum de Montréal en 1968, alors qu'il jouait contre les blues de St-Louis. Depuis, il a gagné à Saint-Louis en 1969, à Chicago,

en 1971 et 1973, à Philadelphie en 1976 et à Boston en 1977.

Chaque membre de l'équipe touchera \$15 000 pour cette dernière victoire. (Les joueurs des Bruins recevront pour leur part \$10 000 chacun.)

Les joueurs du Tricolore ont également reçu chacun \$2 500 pour leur première place au classement de la section Norris et \$2 500 pour le championnat de la conférence Prince-de-Galles.

Le lendemain de leur victoire, de retour à Montréal, les joueurs de l'équipe ont dû faire face à l'enthousiasme déchaîné de leurs admirateurs. Plus de 500 000 hommes, femmes et enfants, certains arborant le chandail tricolore, se sont massés le long de la rue Ste-Catherine, pour acclamer leurs héros au cours du traditionnel défilé.

Le capitaine de l'équipe, Yvan Cournoyer, et Serge Savard, debout sur un char allégorique, tenaient bien haut la fameuse coupe d'argent, étincillante sous le soleil, alors que la foule dense criait et applaudissait.

Laissons à Ken Dryden, toujours calme après une victoire, le mot de la fin: "L'an dernier, les matches étaient serrées, mais cette année, nous avons eu vraiment de la difficulté. La satisfaction vient du fait que l'on doit travailler fort pour obtenir ce que l'on veut et nous sommes vraiment satisfaits".

Paris-Moscou à bicyclette

Trois Canadiens originaires du Québec font partie du groupe "cyclo-écologie sauvons la nature" qui, au cours de l'été, fera Paris-Moscou à bicyclette en passant dans 12 capitales d'Europe. Il s'agit de M. Rock Lévesque, qui entreprendra l'automne prochain des études en biologie, Mlle Maryse Tousignant, étudiante en criminologie, et M. Benoît Vézina, étudiant en sociologie.

Le départ a eu lieu à Paris, devant le siège de l'UNESCO, le 5 juin, journée nationale de l'environnement (en France), sous le patronage du programme des Nations Unies pour l'environnement.

Le groupe comprend 60 personnes âgées de 17 à 73 ans, a expliqué l'organisateur, M. Georges Krassovsky, et on y trouve des Français, des Italiens, des Belges, des Hollandais, des Allemands, des Américains et des Canadiens.

M. Krassovsky a noté que le groupe passera par Bruxelles, Amsterdam, Bonn, Berlin, Varsovie et Moscou, c'est-à-dire qu'il parcourra 3 000 km.

Les participants rouleront en principe un jour sur deux, ce qui doit leur permettre d'arriver à Varsovie à la mi-juillet et à Moscou au début d'août.

La journée de repos sera consacrée à des rencontres avec les associations de la défense de l'environnement et de la presse car les organisateurs comptent beaucoup sur la publicité des organes d'information pour sensibiliser les populations sur l'urgence des mesures à prendre pour sauvegarder la nature et la planète.

Le retour sur Paris se fera probablement en train mais il est possible qu'un groupe de participants fasse le chemin de retour également à bicyclette en passant par Léningrad et les pays scandinaves.

Le bénéfice net de Canadien Pacifique Ltée pour le premier trimestre de 1978 atteint \$64,7 millions soit une augmentation de \$13,6 millions par rapport à la même période de l'an dernier. Le revenu par action ordinaire passe ainsi de 70 cents au premier trimestre de 1977, à 89 cents cette année. Les résultats, annoncés le 3 avril au cours de l'Assemblée annuelle des actionnaires, à Montréal, viennent principalement d'investissements CP, \$44 millions, et de CP Rail, \$16 millions. Comme l'an dernier, CP Navigation a enregistré une perte de plus de \$5 millions.

La chronique des arts

Remise des prix littéraires du gouverneur général

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé la liste des six ouvrages primés pour l'année 1967 par le comité des prix littéraires du gouverneur général. Il s'agit de *Ces enfants de ma vie*, de Gabrielle Roy (Stanké) et *The Wars*, de Timothy Findley (Clarke-Irwin) pour les "Romans et nouvelles"; *Les Célébrations* suivi de *Adidou Adidouce*, pièces de Michel Garneau (VLB Éditeur) et *Under the Thunder the Flowers Light up the Earth*, de D.G. Jones (Coach House Press) pour "Poésie et théâtre"; *Le Développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*, de Denis Monière (éditions Québec/Amérique) et *Essays on the Constitution* de Frank Scott (University of Toronto Press).

Les prix sont accompagnés d'une bourse de \$5 000 offerte par le Conseil des Arts.

La remise des prix a eu lieu le 18 mai à Rideau Hall, résidence du gouverneur général. Quatre seulement des six lauréats étaient présents pour recevoir leur prix, M. Michel Garneau ayant refusé son prix et Mme Gabrielle Roy ayant été retenue chez elle par la maladie. Son éditeur, M. Alain Stanké, a toutefois accepté le prix en son nom. M. Léger a présenté à chacun des lauréats un exemplaire luxueusement relié de son livre primé.



Michael Redford

S.E. M. Jules Léger remet à M. Denis Monière un exemplaire luxueusement relié de son ouvrage *Le Développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*.

Notons que c'est la troisième fois que Mme Roy reçoit le Prix du gouverneur général, deux de ces romans, *Bonheur d'occasion* et *Alexandre Chenevert* lui avaient déjà valu cet honneur en 1945 et 1954.

Une chanson japonaise loue le Canada

La chanson, qui sera bientôt en tête du "hit parade" japonais, s'intitule *Lettre d'amour du Canada*. L'enregistrement a été mis sur le marché le 10 janvier par Victor Japan, filiale de RCA Victor Canada. Afin de lancer cette chanson, Victor Japan, par l'intermédiaire du bureau de l'Office de tourisme du Canada (OTC) à Tokyo, a recueilli des renseignements sur le Canada et les a communiqués aux postes radiophoniques du Japon en même temps que le 45 tours.

"Ils voulaient en faire une chanson à caractère plus canadien", explique M. Mel MacDonald, directeur de l'OTC au Japon, "mais à l'époque nous ne pouvions nous imaginer à quel point elle deviendrait populaire". Les interprètes sont Masaaki Hirao et Yoko Hatanaka, âgés respectivement de 40 et 18 ans. M. Hirao, ancien chanteur de rock and roll de l'époque d'Elvis Presley, a composé la musique. Sa

jeune compagne en est à ses débuts dans le métier et il s'agit en fait de son premier enregistrement.

L'évolution de cette chanson est très intéressante. Le Canada n'y est mentionné nulle part et le titre n'a été choisi qu'en tout dernier lieu. Victor Records a effectué un petit sondage afin de découvrir à quel pays les Japonaises s'identifient le mieux. Le Canada a eu la cote d'amour. La chanson est devenue si populaire que Victor Japan a décidé de faire une publicité supplémentaire en faisant appel encore une fois à l'OTC.

Un microsillon, qui s'intitule aussi *Lettre d'amour du Canada*, sera bientôt lancé et chacun des trente mille exemplaires publicitaires comprendra une brochure en couleurs sur le Canada. Dans le passé, dit M. MacDonald, les pays qui ont fait l'objet d'une chanson ont toujours eu la faveur des touristes japonais. Avec l'immense popularité dont jouit cette chanson, je ne serais pas du tout surpris que le Canada remporte la palme".

"Tam Ti Delam" à la télévision

"J'ai caché des hirondelles sous les pieds des demoiselles et des ailes de ramiers sous les pieds des cavaliers", dit Gilles Vigneault dans le texte d'accompagnement conçu pour le ballet *Tam Ti Delam* qui a été présenté pour la première fois à la télévision, au réseau français de Radio-Canada, au début de l'année.

C'est en novembre 1974, à la Place des Arts de Montréal, que les Grands Ballets canadiens créaient ce ballet, le premier que Brian Macdonald ait conçu en sa qualité de nouveau directeur artistique de la Compagnie. A partir de diverses musiques de Gilles Vigneault (orchestration et arrangements d'Edmund Assaly), *Tam Ti Delam* parle du Québec, de sa musique, de sa poésie et de ses grands espaces.

Cet oeuvre retint rapidement l'attention du public et de la critique partout à travers le Canada. Durant l'été 1977, au cours d'une tournée qu'effectuait la Compagnie sous les auspices du ministère des Affaires extérieures, le ballet reçut un



Tam Ti Delam. Maniya Barredo et Alexandre Bélin.

accueil enthousiaste. A Buenos Aires, le 27 mai 1977, *La Prensa* dira: "*Tam Ti Delam* est un ballet délicieux. Il est très rare de voir un équilibre aussi réussi entre le folklore et la technique classique qui donne une oeuvre à la fois novatrice et si consistante à tous les niveaux. La chorégraphie de Brian Macdonald est un exemple de la façon dont les éléments populaires peuvent être mis ensemble selon des structures classiques. La virtuosité et l'humour de cette oeuvre sont ingénieux.

Programme d'information touristique pour les handicapés

Les Canadiens handicapés peuvent désormais obtenir des renseignements touristiques très utiles par l'intermédiaire d'un nouvel organisme: Mobility Canada.

L'organisateur, M. Ivan Hale, du Bureau international de l'éducation, travaille de concert avec Mobility International afin de diffuser l'information et de mettre sur pied des programmes touristiques pour les handicapés qui veulent voyager au Canada ou à l'étranger.

L'idée a été lancée et elle fait son chemin. M. Hale s'occupe actuellement d'un programme de voyages et d'échanges auquel prendront part une trentaine de déficients mentaux âgés de 14 à 22 ans. Les étudiants voyageront d'une communauté canadienne à l'autre, pour y vivre pendant un mois en suivant des cours de façon régulière.

Un autre programme prévoit un échange international. Une école pour handicapés d'Angleterre se propose d'envoyer au Canada environ 20 jeunes filles, âgées de 11 à 18 ans, qui passeront un mois d'aventure en plein air. En retour, le même nombre d'handicapés canadiens pourraient être accueillis en Angleterre.

De concert avec Mobility International, Mobility Canada met en place deux programmes. En septembre, le University College of Wales de Swansea sera l'hôte de deux manifestations importantes pour les handicapés de diverses parties du globe: un festival des arts, de la musique, du théâtre, du sport et de la culture, ainsi qu'une réunion du Committee for Hearing Impaired Visits and Exchanges.

La plupart de ces programmes permettent à des handicapés de se rencontrer. A ceux qui ont l'intention de voyager au Canada en avion, en train ou en

autocar (service régulier), M. Hale recommande de consulter un dépliant de Transports Canada intitulé *Les Transports au Canada: guide pour les handicapés*, qu'ils peuvent se procurer auprès du Centre de recherches et de développement de Transports Canada, CP 549, place de l'aviation, Montréal, Québec, Canada H3A 2R3.

Nouvelles brèves

La Société pour l'expansion des exportations a annoncé le 19 mai la signature d'une convention de prêt de \$47 millions en vue de la vente de matériel et de services canadiens destinés à la construction d'une usine de papier journal à Hanover County (Virginie, E.U.). La banque Toronto Dominion participe également au financement. L'on pourra ainsi créer ou maintenir 3 500 emplois au Canada.

Une soixantaine d'étudiants africains des écoles de journalisme de Dakar et de Yaoundé ont fait un court séjour à l'Université Laval (Québec), au mois d'avril, dans le cadre du Programme de formation des communicateurs africains dont la responsabilité a été confiée à l'Université de Montréal par l'Agence canadienne de développement international.

Le président du Conseil d'administration de Steinberg Inc., M. Sam Steinberg, âgé de 72 ans est décédé le 24 mai à Montréal à la suite d'une défaillance cardiaque.

Au cours des trois prochaines années, Emploi et Immigration Canada affectera environ \$85 millions à des programmes de formation pour adultes dont la régie sera confiée à la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada et au ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse.

La nutrition à bon prix, tel est le titre d'une nouvelle brochure préparée en commun par la division de la consultation alimentaire (direction de la Production et de la commercialisation des aliments, Agriculture Canada) et les services éducatifs (direction générale de la Protection de la santé, Santé et bien-être social Canada).

Les Canadiens d'origine chinoise célèbrent cette année le 120^e anniversaire de l'arrivée (en juin 1858, à Victoria (C.-B.) du premier immigrant chinois au Canada, M. Chang Tsoo. D'autres Chinois étaient venus au Canada auparavant mais M. Chang Tsoo fut le premier à s'y installer définitivement.

Kaze No Ko, troupe de théâtre japonaise pour enfants, a présenté son *Trunk Theatre* dans le cadre d'une série de festivals de théâtre pour enfants qui se sont tenus à Calgary, Vancouver, Montréal et Toronto du 25 mai au 18 juin.

Annette, Cécile et Yvonne Dionne, trois des quintuplés Dionne encore vivantes, ont fêté leur 44^e anniversaire le 28 mai.

Les Forces canadiennes construiront un hôpital régional de 100 lits à Halifax au coût de \$10,4 millions. La construction créera quelque 200 années-travail entre 1980 et 1982.

La production des principaux métaux en mars et depuis le début de l'année a été la suivante, les chiffres comparables pour 1977 se trouvant entre parenthèses: Or: 143 919 onces troy, 407 848 (151 101, 425 436); Cuivre primaire: 72 949 tonnes, 205 839 (77 275, 229 089); Nickel primaire: 24 103 tonnes, 54 722 (21 736, 68 187); Argent: 4 064 940 onces troy, 10 751 244 (4 784 014, 11 360 135); Plomb affiné: 19 582 tonnes, 53 103 (20 221, 56 029); Zinc affiné: 46 688 tonnes, 132 083 (55 298, 158 420).

Un étudiant du module de design de l'Université du Québec à Montréal, M. Robert Bigras, a remporté le premier prix du concours international d'affiches sur le droit à l'éducation. Ces affiches illustrent le thème du 7^e Festival international du film des droits de l'homme qu'organise l'Institut international des droits de l'homme et qui se tiendra au mois de novembre à Strasbourg. Le prix qu'a reçu M. Bigras s'accompagne d'une somme de 5 000 FF offerte par l'UNESCO. Le jury avait reçu 395 maquettes provenant de 32 pays. Trente-sept des maquettes venaient du Canada.

Le dixième congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, réuni le 30 avril, a choisi son nouveau président. Il s'agit de M. Gérald LeBlanc, du *Montréal Matin*, qui succède à Mme Armande Saint-Jean (Radio-Canada).

L'Orchestre des jeunes du Québec a effectué une tournée de plusieurs villes québécoises du 25 avril au 8 mai. L'orchestre était dirigé par Franz-Paul Decker.

Vingt immigrants, représentant 19 pays et quatre continents, ont reçu leur certificat de citoyenneté canadienne des mains du gouverneur général à l'occasion de la fête annuelle organisée, le 3 juin, par le Conseil de la citoyenneté de Montréal.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.